



Compte-rendu de la troisième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame  
(réunion plénière)  
lundi 31 mai 2021 à 20h00  
**par TEAMS**

**Personnalités invitées :**

- Madame Armelle Weisman, Directrice opérationnelle du Campus Versailles,
- Monsieur Gwilherm Poullennec, Conseiller municipal et communautaire, co-fondateur de l'antenne versaillaise de l'association L'Outil en Main,
- Madame Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

**Membres du Conseil de quartier Notre-Dame : 23 personnes.**

**I) Intervention de Madame Armelle Weisman, Directrice opérationnelle du Campus Versailles**

Projet Campus Versailles porté par 3 fondateurs : le Rectorat de Versailles, Cergy Université et le Château de Versailles

Objectif : former, animer un écosystème et favoriser l'engagement des lycéens professionnels sur les métiers du patrimoine et de l'artisanat d'excellence autour de 5 filières : patrimoine bâti, métiers d'art et du design, le paysage et l'horticulture, la gastronomie et le tourisme. Ces 5 filières sont représentées par le Château, porté par les lycées professionnels et développées au sein de l'Université de Cergy.

Le Campus Versailles est d'abord un réseau de territoires et un pôle de compétitivité autour de ces sujets. Il existe de très gros besoins de main d'œuvre pour les entreprises, et de moins en moins de jeunes y prétendent ; un certain nombre de demandes d'adultes en reconversion et certains jeunes sont orientés vers ces métiers-là, sans l'avoir vraiment choisi....

Une centaine de lycées professionnels sont concernés, une dizaine d'établissements universitaires également, (Université de Cergy, Université de Versailles, l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, l'Ecole des arts décoratifs de Paris, l'ISIPCA, ...), et aussi des entreprises, et organisations professionnelles (par exemple GMH, Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques) , ....

Plus concrètement, 3 actions :

- **Former, donner à comprendre** : le Campus Versailles crée des formations (taille de pierres, gravure, vacances apprenantes, système du compagnonnage, notamment) ; à ce propos, nous recherchons des mentors ; et les offres de service de membres du Conseil de quartier Notre-Dame seraient les bienvenues.

- **Proposer des expériences** : on vit des actions de collaboration, des chantiers écoles (réfection de la coupole du lycée Henri 4), des échanges internationaux, des masters class, des workshop (venue de Pierre Hermé sur la gastronomie végétale), des ateliers partagés, des campus, des laboratoires de recherche.
- **Donner à voir** : des expositions, des conférences, des prix, du networking professionnel, visite des entreprises, un Label.

Implantation : la Grande Ecurie du Château de Versailles, avec un pilote de 900 m<sup>2</sup> pour la prochaine rentrée

Quels sont les critères d'intégration à ces formations : la formation sera mise sur Parcoursup ; il s'agit de la formation initiale dans un premier temps, à l'appui d'une lettre de motivation et d'une soutenance ; 40 places seront ouvertes dans un premier temps (200 à terme), ouvertes aux 16-28 ans ; aucune formation initiale n'est exigée, mais une priorité est accordée aux lycéens professionnels.

Les matières enseignées (en dehors des matières techniques) : histoire de l'Art à travers l'histoire du patrimoine, mathématiques, marketing, management, sensibilisation à l'entrepreneuriat, compréhension d'un environnement numérique, sport (obligatoire).

Les enseignants viennent de l'enseignement secondaire, de l'enseignement professionnel, de l'enseignement supérieur et aussi des entreprises. L'enjeu est une création collaborative, transfiliaire, accompagnée d'une coach pour s'assurer que les élèves évoluent au mieux.

Est-ce que les formations entrent dans le champ de l'éducation nationale ? Oui, elles entrent dans le champ de l'éducation nationale et dans celui du ministère de l'agriculture. Des dispositifs les financent à 100%. Il s'agit donc d'une formation gratuite. Par contre, les formations continues seront payantes. Un système de bourse est en réflexion.

Les entreprises pourront être cotisantes.

Aujourd'hui, le projet est structuré en deux parties : les travaux d'investissement pour rénover les écuries (budget de 30 millions d'€) et le projet pédagogique en tant que tel (budget de 3 millions par an, avec des apports publics et privés).

Les projets pédagogiques sont créés au sein d'un appel à projets :

- les projets initiés par le Campus Versailles ;
- les projets émanant d'un appel à projets extérieurs ;
- à noter que toute personne peut proposer un projet qui sera alors soumis au Comité d'appels à projets. Un certain nombre de critères sont pris en compte : contribution à l'un des sujets patrimoniaux, à la transition écologique, à l'accompagnement des personnes, notamment.

L'idée est d'en faire un outil agile pour accompagner les jeunes et les former.

Sont à l'initiative de la création du Campus Versailles : la Rectrice de Versailles et la Directrice du Château de Versailles, dans un contexte de réforme de la voie professionnelle et du besoin d'artisans pour rebâtir Notre-Dame de Paris.

Le département est partie prenante en tant que financeur des travaux. Sur la partie pédagogique, ils sont intéressés par les enjeux d'insertion professionnelle et d'économie circulaire.

Globalement, nous ne sommes pas concurrents mais partenaires. Nous nous adressons aux jeunes qui ont un parcours et qui cherchent à s'enrichir professionnellement. Nous avons une approche très transsectorielle et nous ne sommes qu'un maillon d'une chaîne.

Le statut juridique du Campus Versailles n'est pas encore défini : un GIP (mais c'est lourd), une SCIC (une société coopérative) ou une association (loi de 1901).

## **II) Intervention de Monsieur Gwilherm Poullennec, Conseiller municipal et communautaire, co-fondateur de l'antenne versaillaise de l'association « L'Outil en Main ».**

Sur le plan national, l'association a été fondée par Madame Marie-Pascale Raguenaud dans les années 1990 ; elle s'inspira du travail du Père Paul Feller, initiateur du Musée de Troyes : « La Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière » et elle eut l'idée de faire appel à des personnes de métier pour initier les enfants aux métiers manuels du patrimoine ; actuellement l'association compte 220 antennes, 5.000 bénévoles et 3.200 enfants.

Nouvelle antenne de l'association « L'outil en Main », qui vient d'être créée sur Versailles par de jeunes parents dynamiques ; les premiers ateliers devraient démarrer à l'automne 2021.

Elle s'adresse à des enfants, dès l'âge de 8 ans, afin de leur faire découvrir les métiers manuels de l'artisanat et du patrimoine, par des gens de métier, passionnés, bénévoles, le plus souvent à la retraite, avec de vrais outils, dans de vrais ateliers (mais reconstitués pour les enfants).

Un partenariat avec la Mairie a permis de bénéficier d'un local de 110 mètres carrés (comprenant six salles de 12 mètres carrés et une septième de 20 mètres carrés) où seront installés nos ateliers, ce qui permettra de faire participer un plus grand nombre d'enfants.

Des tracts seront diffusés dans Versailles ; en effet, nous recherchons :

- des artisans retraités, qui auraient envie de partager leur passion,
- des financements,
- des outils anciens.

Questions :

Des associations comme ECTI (bénévolat sénior de compétence) ont-elles été sollicitées ? Réponse : Oui, nous sommes en contact, comme d'ailleurs avec la FFB 78 et le Campus Versailles.

Comment allez-vous démarcher les enfants ? Réponse : Nous avons déjà de nombreuses candidatures spontanées d'enfants, car le bouche à oreille fonctionne très bien.

Il s'agit d'une forme d'activité périscolaire, à raison de 2 ou 3 heures par semaine.

## **III) Interventions des Rapporteurs des commissions et des groupes de travail.**

### **1) Commission Animation-Communication-Solidarité (ACS)**

- **Participation au Comité de suivi du futur projet social de la Maison de quartier ND :**

La présence de nombreux membres du Conseil de quartier a été très appréciée.

Une enquête menée par la Maison de quartier peut être diffusée au plus grand nombre : (le questionnaire est anonyme et se remplit très rapidement) en cliquant sur le lien ci-dessous :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVWXR05SDYrb7V9RVXOlqQ6Xwo8mFO3Zco9EpM4wGCHmx\\_w/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVWXR05SDYrb7V9RVXOlqQ6Xwo8mFO3Zco9EpM4wGCHmx_w/viewform?usp=sf_link)

Les réponses permettront à la Maison de quartier d'avancer plus concrètement sur la programmation de ses actions, de ses ateliers relatifs aux différents domaines sur lesquels elle intervient (animation, social, numérique, accès aux droits, culture...) et des événements, pour les années à venir.

- **Propositions d'idées par la Commission ACS :**

### **Les Conseillers du quartier pourraient :**

- Être le relai de tout ce qui se fait sur la Maison de quartier et même en être bénévole
- Être en soutien au repérage des personnes les plus isolées de notre quartier :

Avec l'arrivée de l'été et des grosses chaleurs, il est nécessaire de pouvoir repérer les personnes âgées ou isolées, mais pas seulement. Pour ce faire, la Maison de quartier œuvre avec le CCAS ; elle réfléchit

également à la création d'un flyer à mettre dans les boîtes aux lettres pour cet été ; des membres du Conseil de quartier pourraient se faire le relais de cette information et diffuser le flyer.

- **Boîte à idées de la Maison de quartier et du Conseil de quartier :**

L'idée d'une boîte à idées existe déjà au sein de la Maison de quartier (la boîte physique existe également). Elle est donc réinstallée.

- **Sur la boîte à livres :**

- L'idée est mise en attente.

### **Volet « Communication » de la Commission ACS**

- Partage des informations sur l'application WhatsApp ;
- Page Facebook du Conseil de quartier : il n'y a pas actuellement beaucoup de modération à faire. Si des personnes souhaitent y accéder, il suffit qu'elles le demandent, à charge pour les administrateurs de valider ou non.

### **Volet « Animation »**

- Organisation d'une nouvelle « promenade au château » pour évoquer les sujets : le 29 mai 2021 ;

Les autres sujets sont en attente de la fin de l'épidémie de la COVID :

- Organisation d'un « dîner du quartier Notre-Dame », généralement un vendredi de la fin du mois de mai, allée Claude Erignac : 2022 le prochain ;
- Organisation d'un dîner, réservé aux membres du Conseil du quartier Notre-Dame ;
- La co-organisation d'un vide-greniers rue d'Angoulême un dimanche ;
- Organisation des Permanences (Permanence interdite jusqu'à nouvel ordre) sur la place du Marché, avec l'idée de faire participer des associations œuvrant au sein de la Maison de quartier pour la faire connaître ;
- Participation au « Forum des associations » pour les membres du Conseil de quartier.
- L'idée d'un dîner sur la thématique du nom de nos rues ou plus simplement un dîner en blanc, pourrait être très ludique.

## 2) Commission Projets-Travaux-Environnement (PTE) :

### **A) Contre-allée sud du boulevard Saint Antoine**

En bas de la contre-allée sud du boulevard. St Antoine, à proximité de la grille St Antoine d'accès au parc du Château, une barrière en bois créait un cul de sac empêchant l'évacuation en aval des véhicules engagés.

Ceci imposait aux véhicules de faire des demi-tours quasi impossibles sur une voie très étroite en étant de surcroît confrontés au flux descendant.

Au-delà de la grande difficulté de ces manœuvres, ce cul de sac encombré rendait très difficile, voire impossible, le week-end, l'accès de véhicules de secours créant ainsi un problème de sécurité.

Informés, les services de la Voirie, de façon très réactive, sont venus réaliser les constats utiles dès la semaine suivante et ont résolu cette difficulté en quelques jours par une suppression de la barrière et la mise en place de plots, d'une signalisation et de peinture au sol, afin d'orienter l'évacuation des voitures vers le flux principal du boulevard St Antoine.

Ce problème repéré depuis des années, a été résolu en moins d'un mois.

### **B) Groupe Mobilités – Plan vélo**

- **La communication autour du vélo et des bons comportements sur l'espace public :** un plan de communication visant à amplifier et relayer les actions de la Mairie, a été présenté au service ad hoc de la Mairie qui l'a approuvé et va éditer à la rentrée des flyers.

- **Le réseau vélo et la cohérence avec les autres systèmes de transport** : il s'agit d'amplifier les orientations de la Mairie en faveur de la responsabilité et de l'exemplarité des usagers, du respect des différents modes de transport
- **Le stationnement des vélos** :  
Plusieurs hypothèses ont été explorées en coordination avec l'association « Vélo Versailles » :
  - Création de nouveaux stationnements vélo autour de la place du Marché Notre-Dame ; c'est en cours de finalisation.
  - Les parkings près des gares, notamment Rive Droite : il existe une éventualité à droite de la gare, sur une parcelle inoccupée.
  - Les parkings sécurisés résidentiels : on se renseigne sur ce qui a été fait par Le Chesnay-Rocquencourt.
  - Création de stationnement vélo dans les trois parkings souterrains du quartier ; ceci nécessite des négociations avec les prestataires et ne peut pas s'envisager avant 2022.

(NDLR : Paru le 10 juin 2021, le décret d'application de l'article 53 de la loi d'orientation des mobilités consacre l'obligation d'installer dans quelque 1133 gares ferroviaires, un nombre minimum d'emplacements de stationnement sécurisé pour les vélos ; cette obligation revient à la SNCF et/ou à la RATP.

*Ainsi, la gare Versailles RD devra comporter au minimum 140 places de stationnement vélo sécurisé, et ce, au plus tard le 1 janvier 2024).*

### **C) Groupe Projets-Voirie**

Une réunion le 7 avril a permis de lister les sujets identifiés par la Mairie, en indiquant s'ils sont en cours d'analyse au sein des services municipaux ou s'ils sont à venir. En effet, dans une logique d'efficacité, le groupe de travail Projets-Voirie abordera en priorité les sujets en cours d'étude à la Mairie.

Le 6 mai, une réunion au sein du groupe de travail a été organisée sur place afin de :

- Apprécier les propositions du Service Mobilités-Voirie relatives à l'aménagement du carrefour Foch/Carnot/St Cloud (A noter : les échanges avec ce service sont très constructifs)
- Evoquer l'aménagement de la place Hoche, notamment autour de la statue
- Constater le début de la réfection des trottoirs pavés de la rue du Peintre Lebrun.

Concernant les besoins de réfection des trottoirs pavés sur le quartier des Près, il est à noter que ces réfections ont été de qualité et rapidement exécutées.

L'aménagement du Parc Sémallé va commencer prochainement. Une réunion au sein du groupe de travail aura lieu sur place prochainement.

### **D) Groupe Environnement-Propreté**

Les retours sur le changement d'heure de la collecte des ordures (19h/19h30) sont positifs.

La réflexion sur les cendriers urbains est en cours à la Mairie. Une marche de repérage a été effectuée le 2 mai (jardins Richaud, place du marché Notre-Dame).

Pour les poubelles, le constat est qu'elles sont en nombre suffisant, sauf peut-être à proximité du lycée Hoche.

Le sujet de la végétalisation est en stand-by.

Le problème de sécurité signalé au débouché de l'allée Jean Paul II a été très rapidement résolu par l'ajout d'un panneau de sens interdit, la réfection de la peinture au sol au niveau du passage piéton, le déplacement du panneau « Allée Jean Paul II » qui gênait la visibilité des automobilistes circulant sur cette contre allée sud du boulevard de la Reine ; merci beaucoup au service Voirie.

Une question est posée au sujet des corbeaux, qui percent les sacs poubelles plastique, pour rechercher de la viande. La réflexion sera poursuivie.

#### **IV) Fixation de la date du prochain Conseil de quartier :**

Lundi 20 septembre 2021.

Le président clôt la réunion en remerciant les Conseillers de leur présence et de leur engagement au service du quartier et de ses habitants.